

Programme ONGERE Module C

Mise à jour le 27 janvier 2012

Caractérisation détaillée des masses d'eau souterraine et mise en place des réseaux de contrôle opérationnel

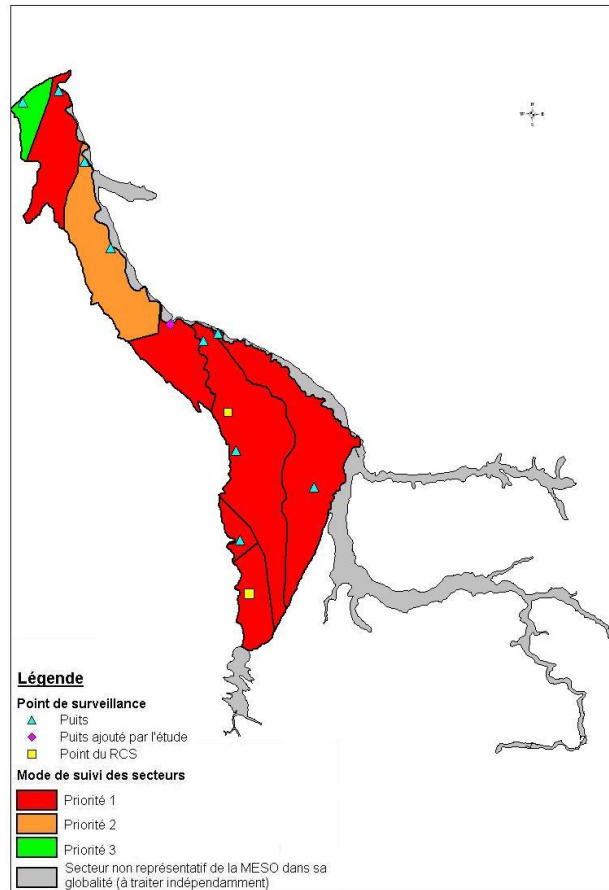
Action 1 : Sectorisation des masses d'eau

Afin de contrôler la représentativité des points choisis pour le RCS et d'optimiser la sélection des points qui feront partie du RCO, un découpage visant à établir des zones homogènes en terme de caractéristiques physiques et de pression exercée au sein de chaque masse d'eau concernée par l'étude a été réalisé.

Grâce à une analyse multicritères basée sur le croisement des données relatives aux pressions exercées sur la masse d'eau, au contexte naturel et aux données existantes sur la qualité des eaux souterraines, chaque masse d'eau a été divisée en sous-secteurs homogènes d'un point de vue chimique et physique. Chacun de ces sous-secteurs est susceptible de faire l'objet d'un RCO dans la mesure où une pollution est avérée et que son indice de représentativité surfacique vis-à-vis de la MESO est supérieur à 20%. Les secteurs dont l'indice de représentativité surfacique est inférieur à 20% seront traités au cas par cas. Par soucis de transparence, les arbitrages se feront au cours des comités de pilotage qui valideront les secteurs à retenir. Les données qui ont été utilisées pour cette sectorisation sont :

- le découpage des masses d'eau,
- les caractéristiques hydrogéologiques
- la vulnérabilité intrinsèque des aquifères,
- les faciès hydrochimiques des eaux souterraines
- les pressions anthropiques exercées,

Ci-après un exemple de sectorisation sur la nappe alluviale de l'Ariège :



Exemple de sectorisation de la masse d'eau n°5019 (FRFG019)